

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Pothier - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Tous les candidats	144	2542	1260	960	151

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	761	345	253	20	13,2 %
			Masculin	1781	915	707	131	86,8 %
			Total	2542	1260	960	151	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition			
								Nombre	Pourcentage		
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	0	0	0 %		
				Sans mention	108	35	10	1	0,7 %		
				AB	324	205	105	27	17,9 %		
				B	556	505	423	85	56,3 %		
				TB	387	371	343	37	24,5 %		
				TBF	84	84	79	1	0,7 %		
				Total	1463	1201	960	151	100 %		
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0			
				AB	1	0	0	0			
				B	1	0	0	0			
				TB	1	0	0	0			
						Total	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	786	59	0	0	
				AB	183	0	0	0	
				B	77	0	0	0	
				TB	26	0	0	0	
				TBF	2	0	0	0	
				Total	1074	59	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1305	1134	952	151	100 %
			En réorientation	111	54	7	0	0 %
			Non scolarisés	199	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	912	66	1	0	0 %
			Autres	15	6	0	0	0 %
			Total	2542	1260	960	151	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1273	1103	902	146
			Autres doublettes	143	90	56	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pothier - CPGE - MPSI (5649)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	89,9 %	92,5 %	94,2 %	96,7 %
		Autres doublettes	10,1 %	7,5 %	5,8 %	3,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Mathématiques, LVA, Français, Philosophie - Physique-Chimie, NSI ou Sciences de l'Ingénieur	- Bulletins scolaires de Première et de Terminale - Résultats aux épreuves anticipées de Français - Résultats aux épreuves de spécialité de Terminale - Pour les candidats en réorientation : notes des bulletins de Première, de Terminale et du Supérieur ainsi que les résultats aux épreuves du Bac.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail, Acquisition de la démarche scientifique, Capacité rédactionnelle	- Observations et commentaires des enseignants portés sur les bulletins - Projet de formation motivé - Fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Sérieux, Assiduité, Capacité de travail, Capacité d'organisation	- Observations et commentaires des enseignants portés sur les bulletins - Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et intérêt pour la filière, Adéquation du projet avec la classe préparatoire MPSI	- Projet de formation motivé - Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Notes et rang en mathématiques en Terminale (spécialité et option maths expertes le cas échéant)
- notes et rang dans la deuxième spécialité scientifique en Terminale le cas échéant (physique, SI ou NSI)
- notes dans les matières littéraires suivantes : LVA, philosophie et notes au bac de français
- attribution d'un bonus/malus en fonction des éléments n'apparaissant pas dans les notes (remarques dans le bulletin, niveau de la classe, section européenne, participation à des concours scientifiques, éléments apparaissant dans la lettre de motivation, ...)
- avis du chef d'établissement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- les vœux des candidats doivent être crédibles au regard de leur formation d'origine. Pour une MPSI, il est indispensable d'avoir un goût prononcé pour les mathématiques et les sciences en général, et des résultats en conséquence dans ces matières
- les disciplines de la formation d'origine des candidats ne doivent pas être trop éloignées de la CPGE MPSI.
- prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite, notamment pour la lettre de motivation. (Il vaut mieux un texte court et bien écrit, qu'une longue lettre remplie de fautes d'orthographe).
- la lettre de motivation doit correspondre à la formation demandée ! Pour les candidatures d'étudiants en réorientation, la lettre de motivation doit être l'occasion d'expliquer les raisons de cette réorientation.

Signature :

FRANCOISE OULD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Pothier